CR SMAI MODE
7 octobre 2022 (10h-12h)

Participants : Samir Adly, Térence Bayen, Guillaume Carlier, Sandrine Charousset, Olivier Cots, Nicolas Couellan, Xavier Dupuis, Franck Lutzeler, Vincent Leclere, Victor Magron, Luca Nenna, Florent Nacry, Aude Rondepierre, Filippo Santambrogio, Guillaume Vigeral

1. **Point sur le site web, la lettre mode, et le compte twitter**

Actuellement, Florent Nacry est en charge du site du groupe et s'occupe de faire des mises à jour régulières du site web MODE. Térence Bayen a également un compte depuis juin 2022 sur le serveur de la SMAI et a donc un accès au site web MODE pour faire des modifications. Certaines rubriques feront l'objet de mises à jour afin de mettre en avant des contributions plus récentes des membres du groupe (partie logiciel et ouvrages par exemple). A ce stade, le comité de liaison est vigilant à ce que les informations essentielles (prix, conférences, lettre, appels à financement,…) soient régulièrement mises à jour.

En ce qui concerne la lettre MODE, le problème informatique (déjà remonté par Xavier Dupuis lors de réunions précédentes du comité de liaison) persiste. Notamment, il semblerait que personne n'ait réussi à s'inscrire récemment. En particulier, deux personnes du groupe MODE avec adresses institutionnelles n'ont pas réussi à s'inscrire. A priori, il ne s'agit pas de bugs évidents (comme par exemple, la lettre ou le mail d'inscription qui va dans les spams ou un autre problème lié au provider : gmail ou server université). Le groupe espère trouver une solution rapidement avec l'aide d'Alain Prignet (SMAI) ou en changeant de système d'envoi (SYMPA par exemple). Le comité de liaison réfléchit à une façon d'effectuer « automatiquement » un tel changement (i.e., sans que chaque abonné ait nécessairement besoin de faire une opération d'abonnement pour le changement).

Ne pas hésiter à envoyer des actualités pour les prochaines lettres MODE.

Le compte twitter est régulièrement alimenté par Vincent Leclere et permet de mettre en lumière certains événements liés au groupe (par exemple : prix Dodu, prix PGMO,…) et plus largement qui ont lieu au sein de la communauté mathématique.

2. **Point sur les finances du groupe**

Guillaume Vigeral, trésorier du groupe MODE, s'occupe de voir avec Noura Sahtout (secrétaire de la SMAI) pour ce qui est de la gestion du compte du groupe MODE. Le groupe MODE dispose actuellement de 32657 euros sur lesquels pourraient s'ajouter une partie d'une subvention de la région Nouvelle Aquitaine liée à l'organisation des journées MODE (juin 2022). On devrait avoir prochainement plus d'information à ce sujet par les collègues de Limoges (règlement de factures en cours ou pas).

3. **Licence zoom (groupe MODE)**

Térence Bayen pose la question de l'achat d'une licence zoom afin d'effectuer les réunions du groupe MODE en visio car il dispose de BBB par son université, cependant, zoom semble être le logiciel qui fonctionne le mieux pour ce type de réunions. Comme plusieurs membres du comité ont déjà une telle licence par leur institution, le comité de liaison ne juge pas nécessaire un tel investissement. En effet, des liens zoom pourront être facilement crées par plusieurs membres du comité de liaison pour l'organisation de prochaines réunions.

4. **SMAI 2023 (Antilles)** : aides financières pour l'organisation de MS

La biennale 2023 des Mathématiques Appliquées aura lieu aux Antilles en 2023 (juin). Térence Bayen indique qu'il a eu connaissance de cette information le 8 juillet 2022 lors du CA de la SMAI. Pour des questions écologiques majeures aujourd'hui, certains membres du comité de liaison ne souhaitent pas que le groupe MODE finance des MS en lien avec les activités du groupe aux Antilles. On rappelle que par le passé (par exemple pour les éditions 2013 et 2017 mais pas seulement), le groupe MODE a financé plusieurs MS (1000 euros par MS). Certains membres du comité de liaison soulignent que le choix du lieu de la biennale a été arrêté aux alentours de juin 2021 (lors de la biennale précédente). Le comité de liaison se pose la question de l'hybridation de la biennale mais, à ce jour, il n'a pas d'information précise sur ce point. Le comité de liaison penche pour un non financement des MS et propose que le responsable du comité de liaison en informe la SMAI lors du prochain CA.

5. **Comité scientifique FGS 2024**

Une liste de noms a été proposée par le comité de liaison et un vote au jugement majoritaire a été organisé par Térence Bayen afin d'établir une liste de personnes à contacter pour constituer ce comité scientifique (5 personnes côté français).

6. **Jury du prix de thèse PGMO**

Ce point n'est pas à l'ordre du jour. En effet, une liste de noms pour constituer le jury du prix de thèse PGMO devra être remonté au PGMO par le comité de liaison du groupe MODE, mais courant 2023. Ce point sera donc abordé plus en profondeur lors des prochaines réunions du comité de liaison.

7. **Divers**

Victor Magron sollicite le comité de liaison du groupe MODE afin que le groupe MODE participe au financement d'un workshop international sur l'optimisation polynomiale prévue en novembre 2023 au LAAS et qu'il organise. Le montant demandé est 2000 euros. Le groupe MODE a vocation à participer au financement des journées MODE si besoin, et de journées thématiques avec d'autres groupes de liaison (comme par exemple la journée MAS-MODE en mars 2022) et, à priori, les finances du groupe ne sont pas destinées à l'organisation d'autres événements portés par des membres du groupe. Cette demande a conduit à se poser la question de savoir s'il était possible ou non d'utiliser une partie du budget du groupe pour financer des événements relevant de l'optimisation et organisés par des membres du groupe MODE. En effet, les finances actuelles le permettraient. Il a été évoqué la possibilité de fonctionner par des appels à projet (deux financements par an, 1000 euros par projet) en s'appuyant notamment sur le GDR MOA. Ce point n'ayant pas été anticipé, il pourra faire l'objet de nouvelles discussions lors de prochaines réunions du comité de liaison du groupe MODE.